

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – PRÉSENTATION SYNTHETIQUE

Cette présentation retrace les informations financières essentielles de la comptabilité de la commune de ROYE pour 2018.

Les dépenses réelles de fonctionnement d'un montant de 440 632,32 € comportent des postes importants comme :

- L'entretien des voiries : 17 822,20 €
- Les travaux d'entretien forêts : 23 638,15 € (plus important cette année suite à la tempête et beaucoup de casse d'arbres)
- Les charges de personnel (titulaires, Non titulaires, contrat et charges) : 176 797,36 € (un contrat CAE jusqu'en 03/2018 et 4 titulaires)
- Les indemnités des élus : 45 514,96 € (un peu moins que 2017 suite à démission d'un adjoint en cours d'année)
- La participation au fonctionnement du Sivu du Rahin : 84 551,00 €

Les Recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 658 630,52 € sont alimentées principalement par les taxes et dotations :

- Produit des impositions directes : 222 642,00 €
- Dotation globale de fonctionnement : 152 839,00 €
- Dotation Solidarité rurale : 54 634,00 €
- FNGIR et FPIC : 32 904,00 €
- Autres attributions (Taxes fonc./Hab...) : 38 663,27 €
- Les coupes de bois : 81 080,56 €

L'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement pour 2018 s'élèvent à un montant de 809 706,02 €. Comme les années précédentes, le remplacement de matériel pour les services techniques (dont l'achat d'une nouvelle tondeuse autoportée pour un coût de 18671 €) et les travaux en forêt ont été réalisés. 2018 a vu l'achat de 2 radars pédagogiques (3 837 €) et la mise en enrobé de l'allée centrale du cimetière (10 570 €). En 2018 la priorité a été faite pour la mise en place du zéro phyto, notamment par l'étude menée par le FREDON (3 090 €) et l'achat d'un désherbeur thermique (2 475 €). Au niveau de la mairie, un nouvel ordinateur et divers matériels ont été achetés. Les dépenses les plus importantes ont été réalisées pour la construction du Centre Culturel de ROYE (continuité du projet qui s'étalera sur plusieurs années) pour un montant de 757 435 € (honoraires divers et pour l'architecte, assurance dommages ouvrage et début des travaux).

Depuis plusieurs années, la commune n'avait pas d'emprunt. En 2018, afin de pouvoir assurer le paiement des factures du Centre Culturel, un prêt long terme de 1 250 000 € a été contracté auprès du Crédit Mutuel. Les remboursements se feront dès 2019. Un prêt Relai a également été contracté (850 000 €) dont 85 000 € ont été débloqués en 2018. Le reste le sera en 2019, certainement en plusieurs tranches, dans l'attente du versement du FCTVA et des subventions.

Les taux d'imposition sont restés stables en 2018. Ils ont été fixés à : Taxe Habitation (7,63), Taxe Foncière sur propriétés bâties (9,91) et Taxe Foncière sur propriétés non bâties (43,43).

Vous trouverez ci-dessous, les informations financières sous forme de ratios, par rapport à la population (nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2018 : 1551 habitants)

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	284,10	0,00
2	Produits des impositions directes / population	143,55	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	424,65	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	521,82	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	133,77	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,12%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	66,96	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	122,88%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%